

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mercredi 18 juillet 2018

ARS Auvergne-Rhône-Alpes

Stéphanie PARIS – 04 27 86 55 55

Préfecture de la Drôme

Matthieu DERREY – 04 75 79 29 46



Point d'étape de l'offre de santé dans le Diois

La deuxième réunion du comité de suivi s'est tenue ce mercredi

18 juillet pour un nouveau point de situation sur les actions engagées.

Mercredi 18 juillet 2018, s'est tenue la deuxième réunion du comité de suivi de l'évolution de l'offre de santé dans le Diois, à la Préfecture de la Drôme, sous la co-présidence de **Éric Spitz**, Préfet de la Drôme et de **Jean-Yves Grall**, Directeur général de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes. Etaient présents **Marie-Pierre Mouton**, Présidente du conseil départemental de la Drôme, **Bernard Buis** et **Martine Charmet**, conseillers départementaux, **Gilbert Tremolet**, maire de Die, **Alain Matheron**, Président de la communauté des communes du Diois et **Mme Mailleraud**, représentant des usagers au conseil de surveillance du centre hospitalier de Die.

Objectif : faire le point sur l'état d'avancement du plan d'actions prévu dans le cadre du projet de santé du Diois.

INTRODUCTION

Cinq axes et 17 actions opérationnelles initialement définies sont suivis.

FONCTIONNEMENT DU CENTRE PÉRINATAL DE PROXIMITÉ

Depuis le 1^{er} janvier 2018, le Centre périnatal de proximité (CPP) de Die assure des consultations prénatales, post-natales, de gynécologie ainsi que des consultations de pédiatrie. Depuis son ouverture, l'activité du CPP est rapidement montée en charge. Il offre aujourd'hui un véritable service de proximité pour la population.

Le CPP en chiffres (1^{er} juillet 2018)

- **1 396 consultations** (de sage-femme, pédiatre, gynécologue obstétricien et y compris à domicile) ont été réalisées.
- **470 patients** en file active (ayant été vus au moins une fois)
- **96 dossiers** ont été étudiés en cellule de coordination.
- **4 transferts** ont été régulés par le 15.

LE RENFORCEMENT DES URGENCES

Dispositifs d'aide au diagnostic

- **Mise en service du nouveau scanner** prévu à l'automne 2018
- **Acquisition d'un mammographe plus performant** en septembre 2018

L'adaptation des locaux pour ces 2 dispositifs et la formation des professionnels de santé sont engagées parallèlement.

Amélioration du fonctionnement du service des urgences

- **Travaux de rénovation du service** prévus fin 2018/début 2019
- **Présence médicale aux urgences en continu, 24h sur 24 et 7 jours sur 7**

Mobilisation de Médecins correspondants SAMU (MCS)

- **Formation des Médecins correspondants SAMU** : premier cycle réalisé et renouvellement prévu.
- **Place et cadre d'intervention des Médecins correspondants SAMU** : lien avec le SDIS et le SAMU 26 en vue d'une convention de partenariat afin notamment de renforcer le soutien aux MCS.

Organisation des transports sécurisés

▪ Hélicisme

Depuis le 1^{er} mai 2018, un hélicisme a été mis en place : il est doté d'une équipe pilote et co-pilote H24, d'une capacité plus importante permettant de compléter l'équipe avec une sage-femme et une autonomie de vol accrue. Il a effectué **11 interventions** sur le Diois entre le 1^{er} mai et le 30 juin 2018 (dont 6 transferts inter hospitaliers à partir du CH de Die et 5 interventions directes, une de ces interventions ayant eu lieu pendant la nuit).

SOUTIEN A L'INSTALLATION DE NOUVEAUX MÉDECINS LIBÉRAUX A DIE

Le Diois classé en zone d'intervention prioritaire

Le 1^{er} mai 2018 (entrée en vigueur du zonage médecine générale), le Diois a été classé en zone d'intervention prioritaire, assurant un accès à l'ensemble des aides de l'ARS et de l'Assurance maladie, ainsi que les exonérations fiscales.

Une maison de santé pluri-professionnelle (MSP)

Une MSP, constituée d'une équipe de 18 professionnels de santé, verra le jour fin 2019. Elle sera implantée sur la ZAC de Chanqueyras à Die. Le démarrage des travaux est prévu le 1^{er} octobre 2018.

DÉVELOPPEMENT DE LA TÉLÉMEDECINE

Télé-imagerie = interprétation à distance d'une image

La **télé-imagerie est aujourd'hui opérationnelle** avec le centre hospitalier de Valence, ainsi qu'un avis **radiologique en urgence** et ce, 7 jours sur 7 depuis septembre 2017. Cela a d'ores et déjà permis de constater une diminution des délais d'attente pour des examens d'échographie et mammographie notamment.

Télé-expertise = sollicitations à distance d'un spécialiste par un professionnel médical

Le **projet de Télé-AVC** a été élaboré. La mise en place du scanner en 2018 permettra d'activer **de la télé-thrombolyse**. Une console de télémedecine est en cours de déploiement au sein du service des urgences. L'objectif est de développer la télémedecine en orthopédie, neurologie, prise en charge de l'insuffisance cardiaque et interprétation distante d'ECG (électrocardiographie).

DÉFINITION DE LA NOUVELLE OFFRE DE SOINS DU CH DE DIE

Elaboration du projet d'établissement autour d'un projet médical adapté aux besoins de la population : concertation et validation du projet d'établissement.

Prochaines étapes :

- **Juillet à septembre 2018** : consultation des personnels, usagers et professionnels de santé de ville
- **Octobre 2018** : validation en instances du Centre Hospitalier de Die

RECONSTRUCTION DE L'HÔPITAL ET DE L'EHPAD

S'agissant de l'hôpital, dans la suite du projet médical, la définition du programme architectural permettra le dépôt du permis de construire en 2021 et pour une pose de la première pierre fin 2021.

Concernant l'EHPAD, le conseil départemental a affirmé son accord de principe. Les modalités techniques permettront de phaser avec la reconstruction de l'hôpital.

PERSPECTIVES

La concrétisation du Contrat local de santé (CLS) permettra une signature de ce dernier début 2019.

Les élus présents au comité de suivi ont manifesté leur satisfaction devant les avancées du projet et la tenue des engagements pris.